ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Guide pour les Formations d'Initiative Locale (FIL)

Une ambition forte de l'École Académique de la Formation Continue est de rapprocher la formation au plus près des besoins des personnels et ce, dans tous les territoires.

L'objectif est de faire monter en compétences les personnels autour de problématiques et questionnements partagés. Elles se déclinent à plusieurs échelles, de l'établissement au regroupement d'établissements dans un bassin donné.

Les formations d'initiative locale ont pour vocation à :

- Accompagner la mise en œuvre du projet académique, dans sa déclinaison opérationnelle sur le terrain (projets d'établissement, contrats d'objectifs, etc.).
- Répondre aux besoins de formation identifiés par les chefs d'établissement, en concertation étroite avec leurs équipes et dans un diagnostic partagé.
- Permettre de prolonger la réflexion menée suite à l'évaluation externe et aux besoins de formation mis en exergue.

Les formations en bassin ont pour vocation de définir et de mener une politique de formation en ajustant le projet académique au plus près des besoins des territoires. Elles peuvent être disciplinaires ou transversales.

Les corps d'inspection peuvent être appelés à expertiser ces demandes, conseiller et accompagner les offres, proposer des formateurs.

Les ingénieurs de formation EAFC, référents de chaque bassin, recueillent et précisent les demandes, font le lien avec les formateurs et facilitent la mise en œuvre.

FIL, extrait du guide à l'usage des chefs d'établissement sur le RCD.

« Les Formations d'Initiative Locale (FIL) :
Les formations d'initiative locale répondent à des besoins de formation exprimés et repérés à l'échelle de l'établissement. Elles viennent en appui aux stratégies développées dans le cadre de la politique éducative et du projet d'établissement et sont un véritable levier de transformation des pratiques. Complémentaires aux autres dispositifs de la formation académique pilotés par les écoles académiques de la formation continue (EAFC), la programmation et l'organisation des Fil, dès leur conception avec les interlocuteurs de l'EAFC, doivent être abordées sous l'angle de leur compatibilité avec le dispositif RCD mise en place : extension du calendrier, hybridation des formations, articulation avec les formations à pilotage académique et les formations organisées à l'échelle des bassins pour éviter des redondances thématiques. Enfin, pour certaines formations réalisées à la demande de l'agent et programmées, une organisation de l'emploi du temps permettant d'assurer la compatibilité entre les jours de formation et les jours de cours doit être systématiquement recherchée. »

LES MISSIONS DE L'INGÉNIEUR DE FORMATION (IF):

L'ingénieur de formation constitue un relai de communication de l'EAFC sur les territoires et contribue ainsi, avec l'ensemble des acteurs locaux, à la dynamique de formation.

- ✓ Il accompagne les demandes, conseille et oriente les demandeurs sur les contenus et les modalités de formation à mettre en œuvre, en lien avec les formateurs.
- ✓ Il suit au plus près les projets de formation des équipes, conseille et met en lien les établissements et les acteurs de la formation afin d'affiner les demandes.

PROCÉDURES ET MODALITÉS :

Chaque établissement peut demander **3 FIL par an.**

Toutes les demandes de FIL, « catalogue » ou « hors catalogue », passent désormais par une application unique, SOFIL (Personnels de direction > ETNA > Mes applis). Le catalogue FIL et une notice utilisateur sont téléchargeables depuis la page d'accueil SOFIL.

L'**EAFC** traite les demandes des établissements ou des bassins au fil de l'eau et affiche dans l'application SOFIL l'état d'avancement de la demande.

La demande doit être anticipée en fonction des délais de mise en œuvre (environ 4 semaines). Et elle doit obligatoirement concerner au moins 15 personnels.

Attention, les demandes de **liaisons école-collège** (LEC)* devront être impérativement saisies au plus tard à la date indiquée en page d'accueil SOFIL, afin de mobiliser les moyens de remplacement nécessaires dans le 1er degré.

Pour les FIL impliquant la formation de tous les personnels sur une demi-journée ou une journée, l'EAFC ne prendra en compte les demandes qu'après accord du DASEN.

CATALOGUE DE FIL

Afin de renforcer l'accompagnement des collectifs et pour apporter des réponses efficientes à l'ensemble des demandes du terrain, l'EAFC propose un **catalogue de FIL**. Ce catalogue répertorie les formations les plus demandées dont le maillage territorial des formateurs est assuré. Il s'agit de propositions et non de formations déjà calibrées. En effet, les objectifs de formation et les contenus sont systématiquement redéfinis lors des entretiens de clarification et des temps de négociation entre le formateur et le demandeur.
L'existence du catalogue n'exclut pas les demandes plus adaptées aux besoins spécifiques d'un établissement (FIL hors catalogue).

VOS REFERENTS BASSIN



Bassins	IF référents
ANCENIS CHÂTEAUBRIANT	Lucie BARDON
ANGERS EST	David COTTREL
ANGERS SEGRÉ	Sandra FERRÉ
CHOLET	Clarisse BLONDEAU
ESTUAIRE	Lucie BARDON
LE MANS	Hélène LAMBERT
MAYENNE NORD	Johann BALLIAU
MAYENNE SUD	Johann BALLIAU
NANTES	Evangelina MARTINELLI
SARTHE NORD	Charlotte MAUVIEUX
SARTHE SUD	Charlotte MAUVIEUX
SAUMUR	David COTTREL
SUD LOIRE	Roxane RODAMEL
VENDÉE EST	Brigitte BEAUDÉ
VENDÉE OUEST	Brigitte BEAUDÉ

DEMANDER UNE FIL : les essentiels

Prérequis pour une demande de FIL :

- Un objectif de travail bien identifié.
- Un collectif prêt à s'engager.
- Une continuité à une formation corollaire.

Différents formats vous sont proposés en fonction de la thématique demandée :

- Un format « coup de pouce » de 3h00 en distanciel avec le ou les formateurs/inspecteurs pour sensibiliser, répondre aux premières interrogations, faire le point sur les apports de la recherche, poser les cadres de référence.
- Un format d'une journée en présentiel, afin de consolider le collectif, analyser et confronter les pratiques.
- Un retour d'expérience ou d'échange en distanciel peut-être envisagé à l'issue du présentiel.

METTRE EN ŒUVRE UNE FIL : les étapes

1. Point de départ : une concertation avec les équipes a fait émerger un besoin

2. Le collectif cerne une problématique ou un objectif de travail : 15 personnes minimum**

3. Le collectif consulte le catalogue et valide la formation si elle est identifiée

4.1 Une FIL catalogue correspond à la demande de formation du collectif :

Le CE utilise le catalogue en ligne pour copier-coller les contenus, objectifs et intitulé de la FIL via l'application SOFIL.

ou

4.2 La formation souhaitée est absente du catalogue :

Le CE remplit une demande personnalisée via l'application SOFIL

À tout moment, un temps d'échange peut être organisé avec l'ingénieur de formation pour déterminer le format d'accompagnement le plus adapté, et inscrire la mise en œuvre de la formation dans un temps propice, en respectant les délais requis.

5. L'EAFC analyse la demande et positionne les formateurs.

6. Le CE et les formateurs s'entendent sur un calendrier. Le CE saisit les dates, horaires et lieux de formation dans SOFIL et inscrit ses personnels dans GAIA responsable

* Cahier des charges Lec

** Si l'effectif est inférieur à 15 et à l'exception d'une formation très spécifique, il est possible d'envisager la FIL en regroupant des établissements proches.